

ALERTE SÉCHERESSE

Une alerte en matière de sécheresse a été émise par la Préfecture des Bouches-du-Rhône.

Pour les particuliers, il est interdit :

- l'arrosage des espaces verts sauf potagers, arbres arbustes de 7h à 20h
- le remplissage des piscines
- le lavage des véhicules

Les arrondissements de Marseille concernés : 4, 5, 8, 9, 10, 11, 12 et 13.

Vous trouverez ci- après le communiqué de presse de la Préfecture en date du 20 mai 2022.

Soyons vigilants, adoptons les bons gestes !

SÉCHERESSE DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE *Les bons gestes*

RÉPAREZ LES FUITES D'EAU 	VEILLEZ À BIEN FERMER LES ROBINETS D'EAU 	NE LAISSEZ PAS COULER L'EAU INUTILEMENT (PRIVILÉGIEZ DES DOUCHES COURTES)
ARROSEZ LE JARDIN SEULEMENT SI C'EST NÉCESSAIRE 	FAITES TOURNER LAVE-LINGE ET LAVE-VAISSELLE SEULEMENT QUAND ILS SONT PLEINS ET EN MODE «ÉCO» 	ÉVITEZ DE LAVER VOTRE VOITURE (PRIVILÉGIEZ LES STATIONS DE LAVAGE SI NÉCESSAIRE SEULEMENT)
PAILLEZ LES SOLS POUR ARROSER MOINS (DÉCHETS DE TONTE DE GAZON, COPEAUX,...) 	<p>L'EAU EST UNE RESSOURCE RARE, ÉCONOMISONS LÀ !</p>	

<https://www.gouvernement.fr/risques/secheresse>